



Paris, le 26 avril 2019

Dividende 2018 proposé à l'Assemblée générale annuelle Calendrier et modalités

Le 14 mars 2019, le Conseil d'administration (le « **Conseil** ») de Korian (la « **Société** ») a décidé de soumettre à l'Assemblée générale annuelle (l'« **Assemblée** »), qui se réunira le 6 juin 2019, le versement d'un dividende de 0,60 € par action au titre de l'exercice 2018.

Le Conseil a également décidé à nouveau de soumettre à l'Assemblée une résolution en vue d'offrir à chaque actionnaire la possibilité d'opter pour un paiement du dividende en actions nouvelles de la Société, le paiement en actions s'effectuant sur la totalité du dividende.

Le prix d'émission des actions nouvelles sera égal à 95 % de la moyenne des cours d'ouverture des 20 séances de bourse précédant la date de l'Assemblée, diminuée du montant net du dividende par action, soit 0,60 €, et arrondi au centime d'euro supérieur.

CALENDRIER ET MODALITES DE PAIEMENT DU DIVIDENDE

- **Date de détachement** (*ex date*) : 11 juin 2019
- **Date d'arrêté des positions** (*record date*) : 12 juin 2019
- **Délai d'exercice de l'option** : du 13 juin au 27 juin 2019 inclus. Au-delà de cette dernière date, à défaut d'exercice de l'option, les actionnaires percevront leur dividende en numéraire.
- **Traitement des rompus** : dans le cas où le montant des dividendes pour lesquels l'option serait exercée ne correspondrait pas à un nombre entier d'actions, l'actionnaire recevra le nombre d'actions immédiatement inférieur, complété d'une soulte en espèces.
- **Date de paiement** : 3 juillet 2019 (quel que soit le mode de paiement du dividende).
- **Admission et date de jouissance des actions nouvelles** : les actions nouvelles remises en paiement du dividende, en cas d'exercice de l'option, feront l'objet d'une demande d'admission aux négociations sur le marché réglementé de NYSE Euronext Paris. Elles seront soumises à toutes les stipulations des statuts de la Société et porteront jouissance au 1^{er} janvier 2019. Elles seront, à compter de leur émission, entièrement assimilées aux actions ordinaires composant le capital social de la Société.

Cette option peut être soumise à des restrictions légales pour les actionnaires non-résidents français. Ils sont invités à s'informer des conditions applicables selon la législation de leur pays de résidence auprès de leur conseil juridique habituel.

Avertissement

Le présent communiqué constitue un document d'information requis en application des articles 212-4 4° et 212-5 5° du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers (« AMF ») ainsi que de l'article 18 et de l'Annexe III de l'instruction AMF n° 2016-04 sur l'information à diffuser en cas d'offre au public ou d'admission aux négociations de titres financiers sur un marché réglementé

Le présent communiqué ne constitue pas une offre d'achat de titres financiers. Le présent communiqué et tout autre document relatif au paiement du dividende en actions ne pourra être diffusé hors de France qu'en conformité avec les lois et règlements applicables localement et ne pourra constituer une offre de titres financiers dans les pays où une telle offre enfreindrait les lois et réglementations applicables.

Prochain évènement : 6 juin 2019 – Assemblée Générale Annuelle

Prochaine communication : 31 juillet 2019 – Chiffre d'affaires et résultats semestriels

À PROPOS DE KORIAN

Korian, expert des services de soin et d'accompagnement aux seniors, gère le premier réseau européen de maisons de retraite médicalisées, de cliniques spécialisées, de résidences services et colocations seniors, de soins et d'hospitalisation à domicile.

Pour plus d'information, merci de consulter le site Internet : www.korian.com

Korian est cotée sur le compartiment A d'Euronext Paris depuis novembre 2006 et fait partie des indices suivants : SBF 120, CAC Health Care, CAC Mid 60, CAC Mid & Small et MSCI Global Small Cap

Ticker Euronext : KORI - ISIN : FR0010386334 – Reuters : KORI.PA – Bloomberg : KORI.FP

CONTACT INVESTISSEURS

Carole Alexandre
Directrice Adjointe des Relations Investisseurs
carole.alexandre@korian.com
T : +33 (0)7 64 65 22 44

CONTACT PRESSE

Marjorie Castoriadis
Responsable médias
marjorie.castoriadis@korian.fr
T : +33 (0)7 63 59 88 81